Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
N° 2026-11-13-069
ID : 003-210301578-20261113-20261113069-DE

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE VICHY

COMMUNE DE Magnet

DECISION DU MAIRE

OBJET : Signature des Devis de fonctionnement

Madame Le Maire de MAGNET ;

Vu l'article L 2122-22, 4° du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2023_04_28_015 du Conseil Municipal en date du 28 Avril 2023 qui annule et remplace la délibération n°2020/05/23/020 du 23 mai 2020 et la délibération n°2023-03-03-006 du 03 Mars 2023 autorisant Mme le Maire, pour la durée de son mandat, à fixer les droits à caractère non fiscal prévus au profit de la Commune, dans les limites autorisées par les lois et règlements qui régissent ces droits ;

Article 1 : Mme le Maire est autorisée à signer les devis de fonctionnement/investissement des entreprises suivantes :

Nom Entreprise	Travaux prévus	Date Accord	TTC
CYPRES	Matériel entretien et nettoyage des bâtiments communaux	22/10/2026	759.10
GRIMAUD	Isolation plafond Ecole Salle Maternelle	27/10/2026	1358.28
LES JARDINS DE FORTERRE	Elagage 2 chênes 1 Pl Larbé	31/10/2026	648
DETERCENTRE	Produits entretien et nettoyage locaux Cantine	04/11/2026	177.44
CREASYNERGIE	Diagnostic amiante Groupe scolaire	05/11/2026	660

Article 2 : Mme le Maire de Magnet et M. le Chef du SGC de Vichy sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Magnet, le 5 Novembre 2026

Le Maire
Véronique TRIBOULET

MAIRIE DE MAGNET ALLIER